

Mesures et démesures de la mobilité sociale

Partie du programme concerné, Terminale

« Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale »

Table de mobilité

- Les tables de mobilité sont des **tableaux statistiques** qui ont la particularité de croiser des données de même forme mais renvoyant à des moments différents du temps.
- On observe la situation sociale (ou professionnelle, etc) à **deux dates**, ce qui permet de distinguer les ~~« immobiles » qui vont, par construction, occuper une~~ des diagonales du tableau, et différentes sortes de mobiles.

Table de mobilité brute en 2015

GSP du fils	GSP du père						
	Agri.	ACCE *	Cadre et PIS	Prof. Interméd	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	186 789	8 064	3 416	5 595	3 927	14 321	222 112
ACCE *	63 283	211 923	91 406	87 775	52 753	223 337	730 478
Cadre et PIS	75 129	234 460	448 411	297 077	130 882	293 794	1 479 754
PI**	97 911	195 775	210 214	297 277	166 401	604 514	1 572 091
Employé	50 205	77 166	80 024	112 239	101 472	316 900	738 006
Ouvrier	227 865	215 034	96 984	197 051	201 302	1 231 395	2 169 630
Ensemble	701 181	942 422	930 454	997 015	656 736	2 684 262	6 912 070

Champ : Hommes âgés de 40 à 59 ans ayant déjà exercé une activité professionnelle

Source : INSEE, Enquête Emploi 2015, fichiers détails (variables utilisées : SEXE, AGE5, CSER, CSPP)

Comment objectiver la mobilité sociale ?

Comment la mesurer, d'où l'observer?
Comment mesurer *l'intensité* de ses manifestations ?

- Comment découpe-t-on la population à observer et les trajets entre les catégories ainsi construites ?
- Quels déplacements mesure-t-on, et avec quels outils ?

Point de vue adopté : par rapport à qui est-on mobile ? Par rapport à soi-même, au cours d'une trajectoire professionnelle ? Par rapport à ses parents ? Par rapport à sa fratrie ? Par rapport à ses pairs ? Par rapport à une classe d'âge ? Par rapport à un groupe d'appartenance ?

Rapport à la reproduction sociale : qu'est-ce qu'un grand ou un petit trajet social ? Quels sont les plus fréquents ?

□ **La mobilité n'est pas une variable donnée directement à l'observation mais une variable composée par le croisement de deux variables élémentaires**

□ Comme tout tableau statistique, une table de mob comporte deux « **marges** » qui donnent la distribution des variables prises une à une, c'est-à-dire la structure de la population aux 2 dates. La comparaison des 2 distributions doit être examinée avant celle du tableau croisé.

□ Selon que ces structures sont plus ou moins comparables et selon la manière dont elles diffèrent entre elles, on peut faire à l'avance des hypothèses sur le contenu du tableau :

■ si la structure s'est modifiée, une certaine quantité de changements individuels au moins s'est nécessairement produite. C'est ce qu'on peut exprimer, en disant que le tableau est « contraint par les marges » : celles-ci sont données, il ne peut se passer n'importe quoi dans les cases et on dispose déjà d'infos partielles sur le contenu.

□ La structure des origines sociales (marge verticale) et celle des positions sociales (marge horizontale) sont déterminées indépendamment des déterminismes agissant au niveau des individus

□ Ainsi si la catégorie agriculteur a diminué entre les deux dates, on sait qu'un certain nombre d'individus au moins ont quitté cette catégorie, c'est-à-dire que dans l'échange avec les autres catégories, elle comporte plus de sorties que d'entrées.

Catégories usuelles des tables et limites (1/2)

- La **profession** comme indicateur (unique) du statut social ? Comment prendre en compte la pluralité des indicateurs du statut social ? Comment interroger leur possible non congruence ?

- Pbms pour prendre en compte les changements dans l'échelle de prestige des professions, qui ne s'accompagnent pas nécessairement de changements de même amplitude au niveau du revenu par ex
- **La comparaison dans le temps** : pertinence des bornes temporelles choisies pour évaluer la progression d'un individu dans l'espace social
- **L'effet de coupe dans le temps** : le tableau réduit la mob, en l'occurrence la succession des professions qu'a pu exercer un ind ou celles que son père et lui-même ont pu exercer, à la comparaison de 2 points de parcours.

Catégories usuelles des tables et limites (2/2)

□ Les effets de découpages/frontières des catégories

□ La finesse et le nombre des catégories font bouger la mesure de la mobilité: effets de seuils !

□ **Le classement en catégories impose des effets de limites**

□ Le tableau n'offre aux membres de la classe supérieure pas d'autre possibilité que stabilité et mobilité descendante

Critique de la seule mesure « objective » de la mobilité sociale et démonstration de l'intérêt de la dimension subjective dans l'analyse théorique de la mobilité sociale

- Le traitement statistique de la question de la mobilité a longtemps laissé dans l'ombre un aspect important de ce phénomène : la façon dont il est vécu et perçu par les individus.
 - Il convient donc d'appréhender la mobilité subjective comme un objet autonome dont il s'agit d'analyser à la fois les modalités de formation et d'expression sociale.
 - **interroger la congruence entre mobilité sociale objective et sentiments subjectifs de mobilité**
 - Analyse de 2 articles « canoniques » qui traitent cette question
-

Attias-Donfut, Wolff, « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, 2001

2 intérêts de cet article

- **Mesurer l'écart entre les classifications savantes et indigènes à propos des positions sociales des pères** (dans enquêtes FQP)
 - IE : la mesure objective de la mobilité sociale comporte elle-même une part significative d'imprécision...
 - les informations fournies pour un individu donné sur sa catégorie sociale par lui-même, par son parent ou par son enfant ne se recoupent jamais complètement

 - **Analyser les écarts entre les mesures objectives et subjectives de la mobilité**

 - **Matériau ?** 2 enquêtes réalisées auprès de familles comprenant trois générations adultes, l'une quantitative, l'autre qualitative
-

A. Des écarts de classification

1. Ecart existant entre la position sociale du père telle qu'elle est déclarée par les enfants puis par celui-ci
2. Ecart entre l'auto-positionnement des acteurs et leur reclassification par les chercheurs d'autre part dans la mobilité.
3. L'écart des déclarations entre générations NET : « Dans la procédure habituelle, la mesure de la mobilité objective est obtenue à partir des déclarations du fils ou de la fille sur sa propre catégorie professionnelle et sur celle du père. Or, si l'on utilise la position sociale du père déclarée par l'intéressé ou par son conjoint (interrogés dans l'enquête), **les résultats ne concordent que dans moins de 3/4 des cas.** » (pp. 925-926)
4. Cette non congruence est socialement située
5. Question méthodologique: quelle déclaration retenir : celle des pères ou des enfants ?

Comment les individus évaluent-ils leur mobilité?

TABLEAU I. – COMPARAISON ENTRE LA MOBILITÉ SOCIALE OBJECTIVE ET LA MOBILITÉ SOCIALE SUBJECTIVE SELON LA GÉNÉRATION (RÉPARTITIONS EN %)

		Vieux (n = 1 217)	Pivots (n = 1 958)	Jeunes (n = 1 493)
Type de mobilité sociale				
Objective ⁽¹⁾	Ascension	38,0	51,8	33,8
	Immobilité	44,1	28,8	31,3
	Déclassement	17,9	19,4	34,9
Subjective ⁽²⁾	Ascension	59,1	59,7	32,6
	Immobilité	26,7	28,3	41,9
	Déclassement	5,8	5,7	8,3
	Indéterminée	8,4	6,3	17,2
Comparaison entre mobilité objective et mobilité subjective ⁽³⁾				
Mesure subjective > mesure objective		40,8	33,4	40,2
Mesure subjective < mesure objective		12,9	15,9	19,1
Mesure subjective = mesure objective		46,3	50,7	40,7

⁽¹⁾ La mobilité sociale objective est obtenue en comparant la catégorie sociale de l'enquêté avec celle de son père telle que les déclare l'enquêté. La position sociale est classée en six modalités hiérarchisées comme suit : cadre, indépendant, profession intermédiaire, employé, ouvrier, agriculteur. Il y a ascension/immobilité/déclassement lorsque la position de l'enfant est supérieure/égale/inférieure à celle du père.

⁽²⁾ La mobilité sociale subjective correspond au sentiment de réussite sociale exprimé par l'enquêté en réponse à la question : « pensez-vous avoir réussi aussi bien, mieux ou moins bien que vos parents ? »

⁽³⁾ Les individus ayant déclaré une mobilité subjective indéterminée sont exclus pour la comparaison des deux types de mobilité sociale.

Note : les âges moyens des enquêtés par génération sont les suivants : 78 ans pour les vieux, 51 ans pour les pivots et 26 ans pour les jeunes.

Source : Cnav, enquête Trois Générations 1992.

Des régularités dans les écarts constatés

- plus du tiers des enquêtés estime sa réussite sociale supérieure à celle indiquée par la comparaison des professions des parents et des enfants ;
- une part significative (13%, 16% et 19% pour les G1 G2 et G3) estime leur réussite sociale inférieure.

Quels sens donner à ces écarts?

1. Le sentiment de mobilité sociale ne peut pas se réduire à la comparaison des seules positions professionnelles sur le marché du travail : rôle de l'amélioration des conditions de vie
2. Définition/délimitation des catégories socioprofessionnelles inégale?

Les concordances entre les deux mesures de la mobilité sont beaucoup plus fréquentes dans les déclarations des cadres et, dans une moindre mesure, des indépendants. L'explication tient assurément au fait qu'il s'agit de professions ayant une position clairement identifiable dans l'échelle sociale.

□ Effet lignée

- Le sentiment de mobilité sociale ne se limite pas à la seule comparaison des positions professionnelles des enfants et des parents, il s'inscrit dans la dimension plus large de la lignée
- Les valeurs et les critères de jugement se **transforment d'une génération à l'autre**

□ Effet catégorie sociale

- Dans la génération la plus ancienne (G1), ce sont les PI, les employés et les ouvriers qui se considèrent le plus fréquemment en mobilité asc. A l'inverse, les agriculteurs se ressentent le plus fréquemment en descension. Parmi les deux autres générations (G2 et G3), ce sont les cadres, les PI et les indépendants qui se déclarent le plus fréquemment en ascension.

□ Effet ressource

- Le revenu du travail n'est pas le seul critère de réussite ; le fait d'être propriétaire est un des éléments importants de la mobilité subjective.

□ Effet diplôme :

- poids du diplôme dans l'appréciation de la réussite sociale varie fortement selon les générations et les catégories sociales
-

□ Effet situation familiale

- Quelle que soit la génération, le **mariage** joue de manière significative sur le sentiment de réussite sociale tandis que les échecs dans la vie de couple renforcent très fortement le sentiment de déclassement
-

□ Effet genre

- « Les hommes estiment plus souvent qu'ils sont en ascension par rapport à leurs parents alors que le sentiment de déclassement apparaît beaucoup plus important pour les femmes. »
 - « Les hommes sont plus nombreux que les femmes à surévaluer leur réussite sociale, à l'inverse des femmes qui ont tendance à sous-évaluer leur trajectoire sociale. »
 - Les mères apparaissent plus positives que les pères dans les jugements portés sur la réussite sociale des filles
 - Les pères et mères ne se différencient pas quand il s'agit de se prononcer sur les fils.
 - Une des explications de cette différence pourrait être que la référence de la mère pour juger de l'ascension éventuelle de sa fille semblerait être sa propre trajectoire, tandis que le père se baserait de son côté sur lui-même et non sur son épouse, qui est en général moins qualifiée professionnellement».
-

Duru-Bellat, Kieffer, « Les deux faces – objective/subjective – de la mobilité sociale », *Sociologie du Travail*, 2006

Cet article explore la relation entre :

- la **mobilité sociale objective**, mesurée traditionnellement par les tables de mobilité
- les **sentiments de mobilité**, soit la manière dont les individus perçoivent, expliquent et jugent leur trajectoire sociale.

La **mobilité subjective** est d'abord:

- *évaluée statistiquement* à partir d'une question de l'enquête « Formation qualification professionnelle » de l'Insee (éd 2003).
- *saisie qualitativement*, à partir d'entretiens réalisés avec des répondants à la même enquête.

Comparaison pour **comprendre et renseigner les écarts de perception**

- Cet article = 1^{ère} exploitation de la nouvelle question introduire dans l'enquête FQP de 2003 permettant de **mesurer le décalage entre mobilité déclarée et mobilité objective.**
-

- Elle est formulée de la manière suivante :
 - « revenons à votre emploi actuel (ou au dernier que vous avez exercé). Si vous comparez cet emploi à celui qu'avait votre père au moment où vous avez arrêté vos études, diriez-vous que le niveau ou le statut de votre emploi est ou était : 1) bien plus élevé que celui de votre père ; 2) plus élevé ; 3) à peu près le même ; 4) plus bas ; 5) bien plus bas »
 - Les modalités 1 et 2 recueillent 45% des réponses. 27% des réponses obtenues témoignent d'une trajectoire perçue comme déclinante (soit un pourcentage quasi similaire à celui des personnes s'estimant en situation d'immobilité sociale).
 - Ce qui est intéressant à analyser : comment se ventilent ces représentations de leur propre parcours sur l'origine sociale et le genre ET de comparer aux résultats de l'enquête quantitative
-

□ Méthodo :

- analyse des tables avec examen de la nouvelle question FQP 2003
 - entretiens téléphoniques auprès de personnes de tous âges appartenant à l'échantillon de l'enquête FQP 2003
 - estimation de modèles multivariés expliquant la probabilité de se juger dans une position beaucoup plus élevée ou plus élevée que son père, et intégrant, diplôme, pcs, l'âge et le niveau d'instruction de la personne interrogée et de ses parents.
-

Enjeux

- **Estimer les cas de perception de la trajectoire conformes à la description « objective »** construite à partir des tables, ainsi que **les cas où des écarts** sont manifestes, soit dans le sens d'une sur-estimation soit dans celui d'une sous-estimation de la trajectoire.
 - **Comprendre d'où proviennent ces écarts**
 - Quels sont les paramètres déterminants du jugement sur la mobilité ? Comprendre ce **qui « compte » comme mobilité sociale aux yeux des individus, ce qu'ils perçoivent et jugent comme tel.**
-

Quelles régularités dans les écarts constatés ?

Moins de la moitié des hommes (47,4 %) ont une perception de leur trajectoire conforme à la version « objective » qu'en donnent les tables de mobilité.

Effet point d'arrivée et Effet point de départ

- Le pourcentage des réponses déclarant une mobilité subjective ascendante est au plus fort chez les individus actuellement cadres (59 %), et le plus faible chez les employés et ouvriers (respectivement 36 % et 39 %).
- La profession exercée et celle du père s'avèrent les paramètres déterminants du jugement sur la mobilité

Effet du genre: les femmes sont moins nombreuses que les hommes à considérer qu'elles occupent une position plus élevée que leur père (16% contre 10%).

- Les individus actuellement **cadres** ont, de loin, la perception la plus conforme à la version « objective » : ce taux varie de 65,2% chez les cadres à 37% environ chez les employés et les ouvriers.
- La sur-estimation des trajectoires est plus répandue chez les individus qui se situent en bas de l'échelle sociale : 42% des ouvriers se jugent dans une position sociale plus élevée que leur père alors qu'ils sont « objectivement » dans la même situation.
- Les décalages entre mobilité subjective et mobilité objective s'expliquent par le fait que les personnes **n'évaluent pas leur propre situation en se fondant seulement, comme le font les sociologues de la mobilité**, sur la profession occupée à l'instant t.
- Au-delà du salaire, interviennent la stabilité de l'emploi, la considération qu'on lui prête, l'autonomie dans le travail ou le plaisir qu'on a à l'exercer. Monter dans « l'échelle » des professions revêt alors un sens qui peut varier sensiblement selon les individus et qui ne recoupe pas forcément ce que postulent les sociologues de la mobilité.

Cas de trajectoires sous-estimées

□ **Mobilité ascendante non perçue comme telle**

- ~~Cadre de la poste en (légère) mobilité objective ascendante~~ puisque son père était au niveau maîtrise (conducteur principal dans une Direction départementale de l'Équipement) : « j'ai le sentiment d'avoir mieux réussi que mes parents, mais eux sont partis de plus bas ».

□ **Personnes objectivement stables mais qui se perçoivent en mobilité descendante**

- Chauffeur poids lourd s'estime en légère descente sociale par rapport à son père maçon

Cas de trajectoires sur-estimées (+ rare)

- Gardienne d'immeuble
-

Convergences et divergences

- ❑ Ces 2 articles convergent pour faire apparaître des **décalages** marqués entre la mobilité sociale que mesurent les sociologues et celle que se figurent les enquêtés
 - ❑ Dans les 2 cas, les divergences font ressortir un jugement global des acteurs plus optimiste que celui des sociologues.
 - ❑ Des différences importantes séparent les questions posées sur l'appréciation personnelle de la mobilité sociale dans les deux questionnaires.
-

L'objet de la comparaison proposée entre les générations n'est pas le même

- La première enquête propose une question générale sur la « réussite sociale » et appelle une comparaison sociale
 - « Avez-vous le sentiment d'avoir réussi socialement dans la vie : mieux [etc.] que **vos parents** ? », sans proposer de référence précise pour en juger
 - Référence aux parents
 - Question à choix multiples, 3 choix (mieux, moins bien, aussi bien)
 - Les entretiens montrent que les enquêtés ont « traduit » cette question dans le sens d'une comparaison plus synthétique des positions sociales
- La deuxième appelle une comparaison entre deux emplois
 - « Revenons à votre emploi actuel [le dernier, à défaut]. Si vous comparez cet emploi à celui qu'avait votre **père** au moment où vous avez arrêté vos études, diriez-vous que le niveau ou le statut de votre emploi est ou était : bien plus élevé, [etc.]
 - Référence au seul père
 - Question choix multiples, gradation en 5 niveaux (bien plus élevé, plus élevé, à peu près le même, plus bas, bien plus bas)